



Réhabilitation du camping de Brassac avec création d'une aire d'accueil des camping-cars.

Notre camping municipal de La Lande doit faire l'objet d'une réhabilitation complète avant de le céder en Délégation de Service Public de type Affermage.

Cette réhabilitation portera sur trois axes :

Une nouvelle entrée pour une meilleure accessibilité.

Création d'une aire d'accueil des camping-cars

Rénovation totale des sanitaires avec mise aux normes en vigueur.

Présentation de la commune de Brassac

La commune de Brassac est l'une des 319 communes du département du Tarn.

Elle fait partie de la Communauté des Communes « Sidobre Vals et Plateaux ».

Sa population (1300 habitants) est principalement concentrée sur le village.

La commune est peu étendue, un peu moins de 24 Km².

Brassac est traversé par un axe routier important, la D622 (ancienne RN622) .

Le village est aussi traversé par la Rivière « Agout » (d'où son nom : Brassac-sur-Agout) ; qui parfois, est à l'origine de quelques « débordements »...

Brassac, porte d'entrée à l'est du massif granitique du Sidobre, est situé à 25 km de Castres et sa gare SNCF ; 25 km de l'aéroport de Castres-Mazamet ; à deux heures de Toulouse et son aéroport international ; et à deux heures de la mer Méditerranée.

La commune dispose de nombreux services publics :

Crèche, , Centre de loisirs, Ecoles publique et privée ; Collège. Bureau de Poste, Gendarmerie. MSAP, Bureau d'Information Touristique, piscine ouverte en été.

Brassac dispose de nombreux commerces et services dont

banques ; cafés, restaurants, hostellerie, Village de Vacances ; nombreux artisans et entreprises du bois, du textile et du granit..

Une Maison de Santé Pluridisciplinaire offre un large éventail de soins, aidée par la présence d'une pharmacie. Présence d'un EHPAD.

Riche vie associative et sportive (Commune la plus sportive du Tarn en 2017 !) avec pas moins de 45 associations et des manifestations d'envergure. Notamment sportives et de plein air. Les fêtes générales de début Aout connues au-delà des frontières de l'Occitanie, sont un moment fort au cœur de l'été.

Choix de la commune

Brassac dispose d'un camping municipal, situé au cœur du village, sur un terrain arboré le long de la rivière Agout. C'est un « deux étoiles » avec 45 emplacements ; deux bâtiments abritant les équipements sanitaires (à rénover entièrement) ; un bâtiment d'accueil pouvant héberger à l'étage le gardien (ou le gérant) et sa famille. Ce camping a été partiellement endommagé lors de la crue du 14 février 2017 ; compromettant ainsi sa réouverture dans l'immédiat.

Intérêts et objectifs

Brassac souhaite redonner une nouvelle dynamique à cette structure tout en s'adaptant à la demande croissante de nouveaux modes de vacances ou de loisirs que sont les camping-cars.

L'objectif étant d'accueillir dans les meilleures conditions possibles et tout au long de l'année, les touristes, vacanciers, camping-caristes, campeurs et caravaniers.

Des retombées économiques directes et indirectes sont attendues : achats chez les commerçants, restaurants, artisans etc...

Le Projet

Le camping municipal tel qu'il est aujourd'hui



Le projet pourrait se décliner en trois volets :

Un accès entièrement repensé et facilité.

Une aire d'accueil des camping-cars avec les services habituellement proposés (Vidange des eaux usées, plein d'eau potable, collecte des déchets...)

Une réhabilitation avec mise aux normes en vigueur, des équipements sanitaires.

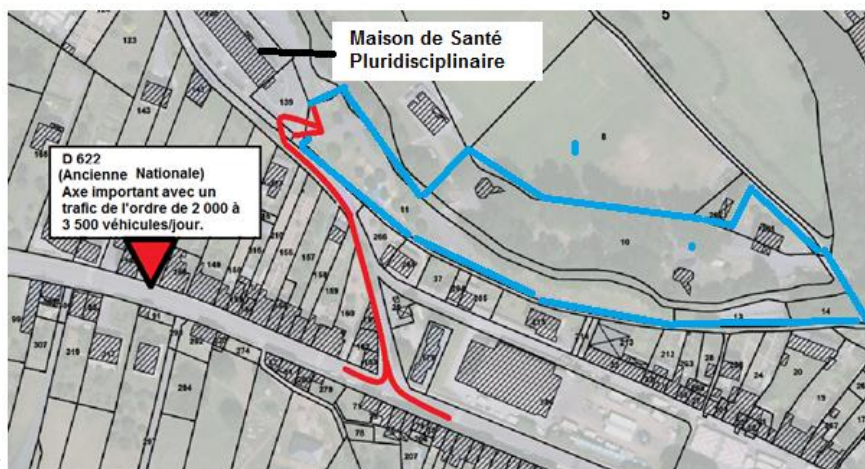


La zone -1- va être aménagée pour accueillir les Camping-cars

L'accès du camping se fera par cette partie ; la configuration actuelle se prêtant difficilement aux gabarits de certains camping-cars.

La zone -2- Un des deux blocs sanitaires qui va être entièrement réhabilité et notamment mis aux normes en vigueur.

Le reste du camping continuera à accueillir des campeurs et des caravanes.



L'accès prévu :

Capacité d'accueil

La répartition actuelle et le nouvel accès prévu permettra de repenser la destination des 45 emplacements qui pourraient être redistribués comme suit :

8 emplacements affectés à recevoir les camping-cars toute l'année avec l'aire de service

37 emplacements qui seraient affectés en grande partie aux campeurs, aux caravanes avec modulation en fonction des arrivées. Cette zone du camping ne serait ouverte qu'en saison mais en tout cas le plus longtemps possible (du 1^{er} mars au 31 octobre)

Le Public recherché :

Depuis quelques années, les nombreux camping-cars qui traversent Brassac, sont en recherche d'un endroit pour d'une part effectuer leurs opérations de service, et d'autre part passer la nuit.

Sur tous les guides existant, un point d'accueil est mentionné : Place de Belfortès. Certes, c'est au cœur du village mais aucun service possible, à part la vidange des cassettes-toilettes dans les WC public de la place...Pas très accueillant...

Accessibilité P.M.R.

L'accès aux Personnes à Mobilité Réduite est l'une des priorités incontournable. Les voies de circulation seront réalisées de façon à permettre la mobilité quelque soit les conditions climatiques. (Goudronnage, matériaux stabilisés...)

La réhabilitation d'un des blocs sanitaires répondra aux exigences des Personnes à Mobilité Réduite.

Matériaux locaux et Environnement

Les différentes réalisations et rénovations se feront en priorisant l'emploi de matériaux locaux (Bois, granit,...) Des plantations d'essences locales viendront agrémenter l'aspect général des lieux.

Public Cible

Le projet s'inscrit dans la démarche d'accueil instaurée au niveau de Hautes Terres d'Oc.

-Accueil de visiteurs de passage, public itinérant, randonneurs pédestres et équestres...

-Hébergement de participants à des circuits de découverte en véhicules (voiture, motos, vélos, camping-cars...) qui cherchent un lieu ponctuel d'accueil.

-Accueil de familles avec enfants, lors des vacances scolaires ; de public participant à des manifestations locales (comme le Xcross, le Rallye Val d'Agout, le Trail...).

-Public ou retraités qui recherchent un point d'accueil de qualité. (Par exemple lors de l'ouverture de la Pêche).

Cohérence avec les schémas Territoriaux

Le projet s'inscrit dans les schémas territoriaux du tourisme.

-projet communautaire d'accueil du tourisme en Sidobre, diversité de l'offre d'accueil des publics.

Positionnement en tant que point d'étape sur les divers circuits équestres, pédestres et cyclo touristiques, permettant d'augmenter la durée de séjour des visiteurs.

-Création d'un point d'étape offrant de la diversité dans l'offre sur le parcours G.R.P. (Grandes Randonnées de Pays) des Hautes Terres d'Oc et de la Voie Verte Castres-Vabre-Brassac.

-La commune est intégrée au PNRHL (Parc Naturel Régional du Haut Languedoc). Cet équipement va permettre d'accueillir les publics visés sur des installations prévues pour l'usage : Diminution du stationnement « sauvage » avec le lot de désagrément ou d'incivilité qui l'accompagne. Points de collecte pour les déchets et le recyclable, collecte des eaux usées...

-l'utilisation de véhicules et vélos électriques favorisés par la présence d'infrastructures au cœur du village.

Descriptif Technique.

1) Partie Création Aire Camping-car

Le nouvel accès va être inclus dans cette partie.

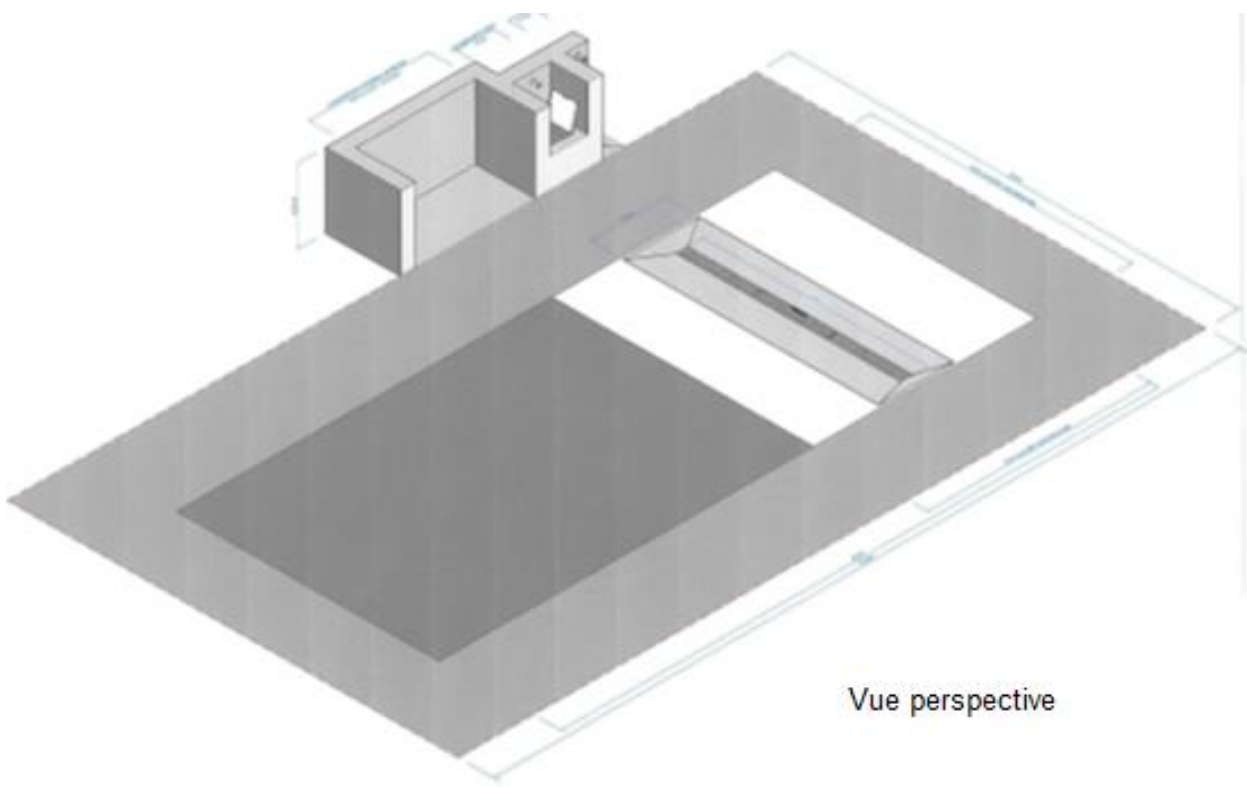
Cela consiste à faire un enrochement avec une pente douce pour accéder facilement à l'entrée.

Cette entrée comportera un dispositif de contrôle d'accès (type barrière levante avec interphone et/ou monnayeur.

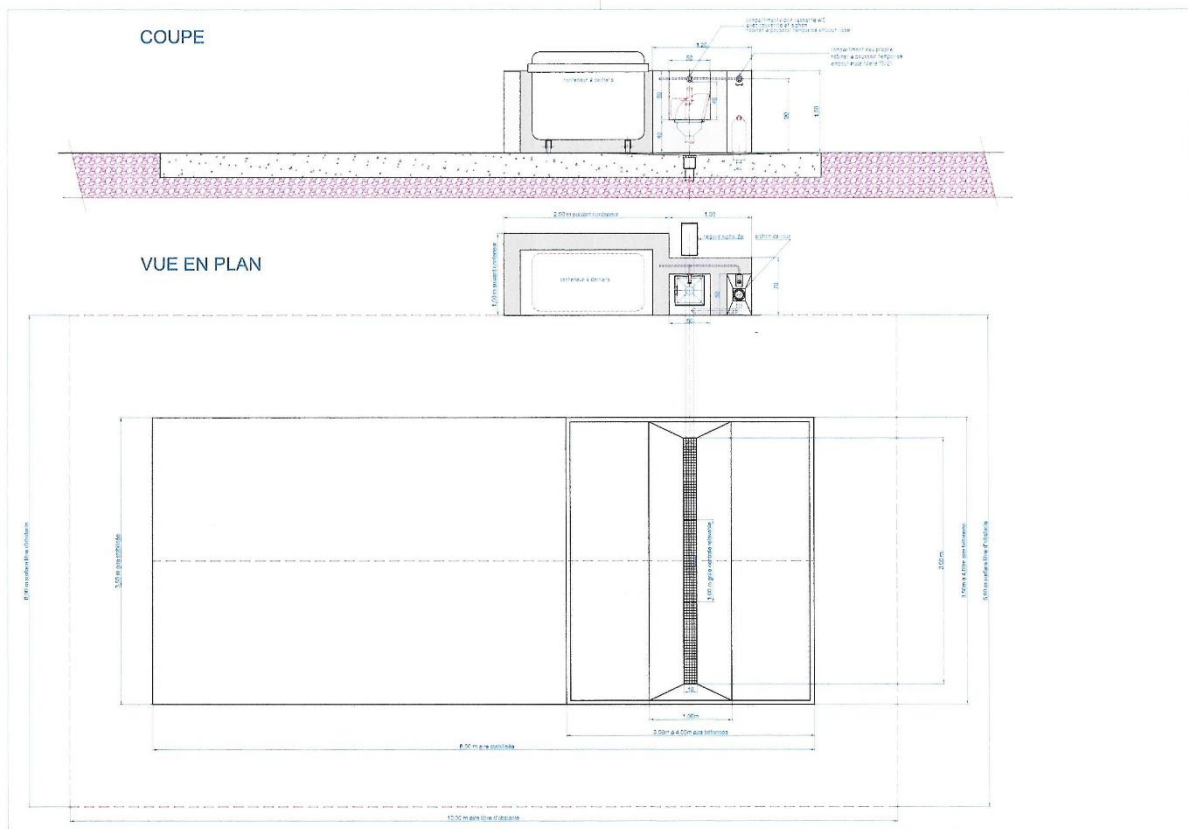
Signalétique appropriée et règlementaire à l'entrée.

Équipement technique de l'aire de service (borne d'eau potable, équipements de vidange pour eaux usées et eaux grises).

Aperçu de l'aire de service :



Vue perspective



2) Partie Réhabilitation

Il s'agit de reprendre entièrement un des deux blocs sanitaires afin de le mettre aux normes en vigueur et en conformité avec l'accessibilité PMR.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX A REALISER

Le projet de travaux porte sur le camping municipal sis quai de La Lande 81260 BRASSAC.

Cet espace doit être remis en état et répondre aux normes pour recevoir du public.

Cette opération est décomposée en 7 lots :

- ↪ **Lot N°1 - Travaux Voirie/ Gros œuvre** : aménagement chemin d'accès réalisation d'une zone camping-car.
- ↪ **Lot N°2 - Maçonnerie** bloc sanitaire
- ↪ **Lot N°3 - Plâtrerie- peinture** : aménagement intérieur des espaces sanitaires
- ↪ **Lot N°4 - Revêtement des sols** : étanchéité des sols et des cloisons des sanitaires
- ↪ **Lot N°5 - Plomberie** : fournitures et pose matériel sanitaire
- ↪ **Lot N°6 - Électricité** : fournitures et pose matériel électrique
- ↪ **Lot N°7 - Menuiseries** bloc sanitaire

Les entreprises intéressées doivent compléter pour les lots correspondants, le descriptif ci-dessous.

Les Prix doivent être communiqués en euros, en H.T et en T.T.C.

Les devis doivent être retournés au maître d'ouvrage soit par courrier, soit par mail **au plus tard le 22 Mars 2019, 12h00** à :

*Mairie de Brassac
Place de l'Hôtel de Ville
81260 Brassac*

mairie@brassac.fr

Concernant les clauses du marché :

Le Maître d'ouvrage ne réalisera pas de retenue de garantie à 5%, ni de cautionnement.

Les paiements par avance forfaitaire ne seront pas accordés.

Conformément à l'article 91 du CMP, revu dans le décret du 25 Mars 2016, des acomptes mensuels seront payés au fur et à mesure de l'exécution des travaux pour le lot correspondant jusqu'à 100% de la réalisation du lot sur présentation de factures et de situation de paiement avec un descriptif détaillant l'avancement des prestations réalisées.

Lot N°1 - Travaux Voirie/ Gros œuvre : aménagement chemin d'accès, réalisation d'une zone camping-car :

Chemin d'accès du camping municipal aménagement d'une plateforme de 20m x 6 m suivi d'un Chemin de 30mx4m.

Comprennent : Dépose bordure granit et caniveaux béton

- : Rehausse d'un regard grille 1000x1500
- : Dalle béton avec grille fonte 60x60
- : Confection d'un regard grille
- : Raccordement des canalisations au regard 1000x1500
- : Réaliser une structure de chaussée
- : Revêtement tri couche

Un enrochement de 35m de long sur une hauteur moyenne de 1,5m devra être réalisé.

Comprenant : Transport et mise en œuvre du remblai

- : Remise en forme terre végétale
- : Arase béton de l'enrochement
- : Barriere d'une hauteur mini de 1m

Zone camping-car : Création d'un point d'eau propre et potable

- : Dalle béton de 80m2 d'une épaisseur mini 18 cm
- : Revêtement tri couche

: Remise en forme terre végétale

Travail de finition : Engazonnement des lieux

: Nettoyage chantier

Lot N°2 – Maçonnerie bloc sanitaire

Intérieur : Démolition cloisons existantes, carrelage

: Évacuation et retraitement des déchets

: Création d'une poutre porteuse sous toiture et renforcement murs

: Reprise des réseaux d'évacuations eaux usées

: Dalle béton

: Nettoyage chantier

Lot N°3 - Plâtrerie- peinture : aménagement intérieur des espaces sanitaires

Montage des cloisons avec des matériaux normés pour des milieux humides, pouvant supporter des suspensions lourdes.

: Joints + Peinture lavable

: Nettoyage chantier

Plaque hydrofugée ou étanche pouvant être nettoyée avec une machine à haute pression

: Pose

: Perçages des alimentations en eaux et évacuations, prises et interrupteur électrique.

: Nettoyage chantier

Lot N°4 - Revêtement des sols : étanchéité des sols et des cloisons des sanitaires

Pose revêtement sol et paroi de douches et sanitaires permettant nettoyage machine haute pression dans l'ensemble du bloc sanitaire.

: surface à couvrir : 100 m2 environ (cloisons et sols inclus)

: nettoyage chantier

Lot N°5 - Plomberie : fournitures et pose matériel sanitaire

- : 1 WC PMR lavabo-Mitigeur avec tous les accessoires normés
- : 2 WC avec ses accessoires
- : 1 Douche PMR avec tous les accessoires normés
- : 3 Douches classique
- : 5 Urinoirs
- : 6 Vasques à encastrer sur plan + robinetterie
- : Nettoyage chantier

Lot N°6 - Électricité : fournitures et pose matériel électrique

- : Alarme alerte crue (sonore et téléphonique Minimum 3 GSM)
- : Remise en état du système d'éclairage extérieur
- : Contrôle de toutes les bornes de branchement servant aux usagers du camping
- : Réflexion de toute la partie électrique d'un bloc sanitaire
- : Mise aux normes des tableaux existants
- : Mise sous tension et contrôle du bon fonctionnement de l'intégralité des installations
- : Mise en place d'un système alerte lumineux pour les malentendants
- : Nettoyage chantier

Lot N°7 - Menuiseries bloc sanitaire

Remplacement de toutes les menuiseries

La prestation comprendra la pose et la fourniture pour l'ensemble d'un bloc sanitaire

Caractéristiques

- : PVC sans plomb
- : Vitrage classe A4
- : Nettoyage chantier

Visite sur site obligatoire pour la prise en compte de l'ensemble des besoins demandés.

Prise de RDV obligatoire : Dates possibles le 25/02 après-midi et le 04/03 après-midi.

IMPERATIF :

Dans la cadre de son ouverture pour la saison estivale 2019, l'ensemble du marché doit être réceptionné **le 31/05/2019**.

Pièces à fournir :

Les pièces obligatoires

- une déclaration sur l'honneur attestant que vous n'êtes pas frappé par une interdiction de soumissionner à un marché public ;
- les documents et renseignements destinés à de vérifier votre aptitude à exercer votre activité professionnelle, votre capacité économique et financière et vos capacités techniques et professionnelles. Vous êtes par ailleurs tenu d'indiquer si vous avez recours à d'autres fournisseurs ou sous-traitants : *carte professionnelle, qualifications professionnelles,...*
- un RIB,
- les attestations d'assurances (ex : décennale).
- formulaire complété de type DC1 téléchargeable sur le site www.service-public.fr.
- le présent dossier paraphé et signé par le candidat.